

# Programme d'insertion professionnelle

## Document à l'intention des enseignants

### Primaire



**Attention** plusieurs  
changements ont été  
apportés au programme.

- ❖ Programme résumé
- ❖ Formulaires

**Mélanie Therrien**  
Conseillère pédagogique  
(418) 652-2121 poste 4231

**Claudine Perreault**  
Conseillère pédagogique  
(418) 652-2121 poste 4153

[Insertion.prof@csdecou.qc.ca](mailto:Insertion.prof@csdecou.qc.ca)

## TABLE DES MATIERES

NOUVELLES MODALITÉS 2020-2021 .....	3
Synthèse du programme d'insertion professionnelle.....	4
Profil et tâches du mentor et du mentoré - PRIMAIRE .....	5
Demande d'accompagnement (mentorat-an 1).....	5
Renouvellement de la demande d'accompagnement (mentorat-an 2).....	5
Candidatures - mentors.....	5
Libérations et compensations des enseignants.....	5



Le **calendrier des formations** et les documents relatifs à l'insertion professionnelle sont déposés sur le **site web** des services éducatifs dans la section [Nouveaux enseignants](#).

## Programme d'insertion professionnelle - PRIMAIRE

### NOUVELLES MODALITÉS 2020-2021

En 2019-2020, un comité a été formé pour revoir et actualiser le programme d'insertion professionnelle. En effet, la pénurie au niveau du personnel enseignant nous incite à réévaluer les différentes modalités du programme pour les volets accueil, accompagnement et formation.

#### Volet 2 : Accompagnement

##### Libérations et compensations

**La collaboration des directions est nécessaire pour l'approbation des remplacements.** Toutes les libérations et les journées de compensations doivent être approuvées par la direction.

La suppléance doit être assurée par un suppléant et non par l'équipe d'enseignant de l'école en dépannage. De plus, la direction peut planifier avec son équipe des aménagements possibles pour faciliter les rencontres de mentorat en cours d'année.

#### Volet 3 : Ajustements au calendrier des formations

- Répétition des formations avant et après Noël (deux groupes);
- Possibilité de faire les formations sur deux ans;
- Journée de formation payée avant la rentrée scolaire (enseignants à contrat);
- Formations dédiées à l'an 1 (ex. : gestion de classe);
- Formations dédiées à l'an 2 (ex. : évaluation);
- Capsules de formation en ligne (ex. : communication avec les parents).

**Tous les participants de 19-20 qui le souhaitent peuvent poursuivre le programme pour une 2e année. Donc, les mentorés de l'an 1 en 19-20 peuvent faire l'an 2 cette année et les mentorés de l'an 2 peuvent reprendre leur année.**

## Synthèse du programme d'insertion professionnelle PRIMAIRE

<b>Titre du programme</b>	Programme d'accompagnement des nouveaux enseignants.	
<b>Composantes du programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volet I : accueil et intégration dans l'école</li> <li>• Volet II : accompagnement (mentorat)</li> <li>• Volet III : formation (<b>2 sessions avant Noël et après Noël</b>)</li> <li>• Volet IV : réseau d'échanges</li> </ul>	
<b>Principes directeurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le volontariat</li> <li>• La disponibilité</li> <li>• L'absence de lien d'autorité</li> <li>• La confidentialité</li> </ul>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Briser l'isolement.</li> <li>• Développer l'assurance, l'estime de soi et le sentiment d'efficacité personnelle.</li> <li>• Favoriser une entrée harmonieuse dans la profession.</li> <li>• Développer une relève compétente et engagée.</li> </ul>	
<b><i>Nouveau</i> Conditions d'admissibilité au programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au programme sur une période de 5 ans (2 ans sur 5 ans).</li> <li>• Les enseignants peuvent s'inscrire au programme pendant les cinq (5) premières années d'enseignement, même si elles ne sont pas consécutives.</li> <li>• Deux périodes d'inscriptions sont possibles : septembre et janvier.</li> <li>• <b>Les enseignants mentorés doivent avoir obtenu un contrat de 60% ou plus.</b></li> </ul>	
<b><i>Nouveau</i> Planification des rencontres et libérations</b>	<b>An 1 : Contrat à 60% et +</b> (ou contrat à 100% pour une partie de l'année) <ul style="list-style-type: none"> <li>• ½ journée de libération pour l'observation en classe (mentor et mentoré).</li> <li>• ½ journée de rencontre avec libération.</li> <li>• ½ journée de rencontre pendant une journée pédagogique.</li> </ul>	<b>Mentoré</b> 2 x ½ journées de libérations  <b>Mentors</b> 2 x ½ journées de libérations 1 journée de compensation (avant la fin mai).
	<b>An 2 : Contrat à 80% et +</b> (ou contrat à 100% pour une partie de l'année) <ul style="list-style-type: none"> <li>• ½ journée de rencontre pendant une journée pédagogique.</li> <li>• ½ journée de rencontre avec libération.</li> </ul>	<b>Mentoré</b> ½ journée de libération  <b>Mentors</b> ½ journées de libération 1 journée de compensation
<b>Sélection du mentor</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recommandé et/ou approuvé par la direction d'école.</b></li> <li>• Volontariat.</li> <li>• Disponible à accompagner un mentoré d'une autre école, au besoin.</li> </ul>	
<b>Jumelage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité (idéalement dans la même école).</li> <li>• Affinités entre les personnes.</li> <li>• Même cycle ou même discipline.</li> </ul> <p>Le jumelage entre enseignants qui partagent leur tâche n'est pas conseillé. Chaque mentor peut accompagner au maximum 2 nouveaux enseignants.</p>	

## Profil et tâches du mentor et du mentoré - PRIMAIRE

Profil du mentor (accompagnateur)	Tâches et rôle du mentor
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 ans ou plus d'expérience et au moins une année d'expérience dans l'école serait un atout.</li> <li>• Disponibilité.</li> <li>• Intéressé à relever des défis.</li> <li>• Attitude positive face à la profession.</li> <li>• Capacité d'écoute et de communication.</li> <li>• Habilité à travailler en équipe.</li> <li>• Habilité à être constructif et rassurant dans la rétroaction.</li> <li>• Habilité en gestion de classe.</li> <li>• Habilité en relations interpersonnelles.</li> <li>• Éthique professionnelle et confidentialité.</li> <li>• Capacité à se remettre en question.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner le nouvel enseignant dans son cheminement par du renforcement et de la rétroaction.</li> <li>• Développer une relation d'aide et de confiance.</li> <li>• Supporter le nouvel enseignant avec discrétion, respect, confidentialité et éthique.</li> <li>• Partager son savoir d'expérience en discutant de problèmes réels liés à la pratique.</li> <li>• Diriger le nouvel enseignant vers les ressources disponibles.</li> <li>• Contribuer à développer l'autonomie de l'enseignant.</li> <li>• Participer aux formations.</li> <li>• Réaliser un bilan : Rendre compte des journées de suppléances (dates et durée des rencontres) et répondre à un questionnaire en fin d'année.</li> </ul>
Profil du mentoré (personne accompagnée)	Tâches et rôle du mentoré
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité.</li> <li>• Être capable d'identifier ses besoins d'accompagnement.</li> <li>• Capacité à se remettre en question.</li> <li>• Vouloir profiter du savoir d'un autre enseignant.</li> <li>• Manifester de l'ouverture à la critique constructive.</li> <li>• Analyser sa pratique professionnelle et accepter de la partager.</li> <li>• Vouloir faciliter son intégration personnelle et professionnelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier les rencontres avec le mentor.</li> <li>• Participer activement aux discussions.</li> <li>• Déterminer les sujets de discussion avec le mentor.</li> <li>• Partager son expérience en discutant de problèmes réels liés à la pratique.</li> <li>• Prévoir, lorsque c'est possible, une période d'observation dans la classe du mentor.</li> <li>• Participer aux formations.</li> <li>• Réaliser un bilan : Rendre compte des journées de suppléances (dates et durée des rencontres) et répondre à un questionnaire en fin d'année.</li> </ul>

**Admission 20-21** : contrat à 60% et plus ou contrat à 100% pour une partie de l'année.



Programme d'insertion professionnelle - PRIMAIRE

### Demande d'accompagnement (mentorat-an 1)

Votre nom :	
Nom de l'école :	
Date :	
Niveau d'enseignement :	
Discipline (spécialiste) :	
Pourcentage de tâche :	

**Dans le cadre du programme d'insertion professionnelle, j'aimerais être accompagné(e) par un mentor.**

<input type="checkbox"/> Je propose d'être accompagné(e) par :	Nom :
	École :
<b>*VOUS DEVEZ OBTENIR L'APPROBATION DE LA DIRECTION AVANT DE CHOISIR VOTRE MENTOR.</b>	
<input type="checkbox"/> Je souhaite qu'on me désigne un mentor.	<i>La direction ou la personne responsable du programme vous désignera un mentor.</i>

Signature de l'enseignant(e) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature de la direction : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Retourner le formulaire par courriel ou par courrier interne à :**

Services éducatifs  
[insertion.prof@csdecou.qc.ca](mailto:insertion.prof@csdecou.qc.ca)

**Admission 20-21** : contrat à 80% et plus ou contrat à 100% pour une partie de l'année.



Programme d'insertion professionnelle - PRIMAIRE

**Renouvellement de la demande d'accompagnement (mentorat-an 2)**

Votre nom :	
Nom de l'école :	
Date :	
Niveau d'enseignement :	
Discipline (spécialiste) :	
Pourcentage de tâche :	

Dans le cadre du programme d'insertion professionnelle, j'aimerais être accompagné(e) par un mentor **pour une 2<sup>e</sup> année.**

<input type="checkbox"/> Je propose d'être accompagné(e) par :	Nom :
	École :
<b>*VOUS DEVEZ OBTENIR L'APPROBATION DE LA DIRECTION AVANT DE CHOISIR VOTRE MENTOR.</b>	
<input type="checkbox"/> Je souhaite qu'on me désigne un mentor.	<i>La direction ou la personne responsable du programme vous désignera un mentor.</i>

Signature de l'enseignant(e) : \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Signature de la direction : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Retourner le formulaire par courriel ou par courrier interne à :**

Services éducatifs  
[insertion.prof@csdecou.qc.ca](mailto:insertion.prof@csdecou.qc.ca)

## Programme d'insertion professionnelle

## Candidatures - mentors

**Les enseignants qui désirent agir à titre de mentor auprès des nouveaux enseignants doivent obtenir l'approbation de la direction d'établissement.**

Ce formulaire doit être rempli par l'enseignant et signé par la direction. Ensuite, vous devez acheminer le document par courriel ou courrier interne.

**Services éducatifs**

[insertion.prof@csdecou.qc.ca](mailto:insertion.prof@csdecou.qc.ca)

Merci de votre précieuse collaboration.

<b>Nom :</b>	
<b>École :</b>	
<b>Date :</b>	
<b>Ordre d'enseignement :</b>	
<b>Préscolaire</b> <input type="checkbox"/>	<b>Primaire</b> <input type="checkbox"/>
	<b>Secondaire</b> <input type="checkbox"/>
Niveau :	Niveau(x) :
Discipline :	Discipline :
<b>Adaptation scolaire</b> (spécifier):	
<b>Expérience</b>	
Combien avez-vous d'années d'expériences?	
Avez-vous déjà accompagné des stagiaires en classe?	
Avez-vous déjà suivi une formation pour l'accompagnement des stagiaires?	
Autres expériences liées à l'accompagnement :	
<input type="checkbox"/> Je m'engage à recevoir une formation de base pour l'accompagnement des novices afin d'effectuer un suivi de qualité.	
<b>Signature du mentor :</b>	
<input type="checkbox"/> Je recommande cette candidature à titre de mentor dans le cadre du Programme d'insertion professionnelle.	
<b>Signature de la direction :</b>	





## PROGRAMME D'INSERTION PROFESSIONNELLE - PRIMAIRE

### Libérations et compensations des enseignants

Nous vous demandons d'utiliser les motifs suivants pour les **libérations** et/ou les **compensations** liées au Programme d'insertion professionnelle pour assurer le suivi des absences et le paiement des suppléants.

<i>Codes pour le secrétariat</i>	<b>Libérations formations</b>	<b>Libérations rencontres mentorat</b>	<b>Compensations mentors (journée cadeau)</b>
<b>Absence</b>	<b>Motif 66</b>	<b>Motif 66</b>	<b>Motif 70</b>
<b>Paiement du suppléant</b>	<b>Motif IPF</b>	<b>Motif IPL</b>	<b>Motif IPC</b>

Par la suite, le Service des ressources humaines effectuera le transfert de budget dans les écoles à la fin de l'année scolaire :

- À partir des présences prises lors des formations;
- Selon les modalités liées aux mesures compensatoires du programme ci-dessous et à partir des listes officielles des mentors et des mentorés de l'année en cours.

**L'école n'a pas à demander le remboursement en cours d'année, car les transferts seront effectués en juin de chaque année scolaire.**

À ce titre, nous vous rappelons les mesures compensatoires autorisées:

<b>Planification des rencontres et des libérations</b>		
<b>An 1</b> Contrat 60% et plus	<ul style="list-style-type: none"><li>• ½ journée de libération pour l'observation en classe (mentor et mentoré).</li><li>• ½ journée de rencontre avec libération.</li><li>• ½ journée de rencontre pendant une journée pédagogique.</li></ul>	<b>Mentoré</b> 2 x ½ journées de libérations  <b>Mentors</b> 2 x ½ journées de libérations 1 journée de compensation (avant la fin mai).
<b>An 2</b> Contrat 80% et plus	<ul style="list-style-type: none"><li>• ½ journée de rencontre pendant une journée pédagogique.</li><li>• ½ journée de rencontre avec libération.</li></ul>	<b>Mentoré</b> ½ journée de libération  <b>Mentors</b> ½ journées de libération 1 journée de compensation